

\* Benzafix A Date de révision: 21.04.2016

# 8430010109 Version: 6 / CH : MA-211 Date d'impression: 23.05.17

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

#### Nom commercial

Benzafix A

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/mélange

spotting agent

# 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Supplier



CHEMIE AG

Alte Tiefenaustr. 4d CH-3048 Worblaufen

No. de téléphone 031 / 917 44 22 No. Fax 031 / 917 44 20

Adresse email: info@chemieag.ch / www.chemieag.ch Service émetteur / Hr. R. Arnold Tel.: 031 / 917 44 22

téléphone

#### Fabricant:

BÜFA Reinigungssysteme

GmbH & Co. KG August-Hanken-Str. 30 26125 Oldenburg

No. de téléphone +49 441 9317 0 No. Fax +49 441 9317 100

Service émetteur / Department product safety / +49 441 9317 108

téléphone

Adresse email: produktsicherheit-rs@buefa.de

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Giftzentrale Göttingen: +49 551 19 240

Schweiz. Toxikologische Informationszentrum 044-251 66 66; 24-Stunden-Notfallnummer 145

## **SECTION 2: Identification des dangers**

## 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315 Eye Dam. 1 H318

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement



\* **Benzafix A**# 8430010109

\* Version: 6 / CH : MA-211

Date de révision: 21.04.2016

Date d'impression: 23.05.17

Danger

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P280.2 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un

équipement de protection du visage.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au

savon.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un méd

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Isotridecanol, ethoxylated

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

## 3.2. Mélanges

## Composants dangereux

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol

No. CAS 112-34-5 No. EINECS 203-961-6

Numéro 01-2119475104-44-XXXX

d'enregistrement

Concentration >= 10 < 25 %

Eye Irrit. 2 H319

Isotridecanol, ethoxylated

No. CAS 69011-36-5 No. EINECS 500-241-6

Concentration >= 10 < 25 %

Eye Dam. 1 H318 Aquatic Chronic 3 H412

docusate sodique

No. CAS 577-11-7 No. EINECS 209-406-4

Numéro 01-2119491296-29-XXXX

d'enregistrement

Concentration >= 3 < 10 %

Skin Irrit. 2 H315 Eye Dam. 1 H318

amides de coco, N,N-bis(hydroxyéthyl)

No. CAS 68603-42-9 No. EINECS 271-657-0

Concentration >= 1 < 10 %

Skin Irrit. 2 H315 Eye Irrit. 2 H319

Isotridecanol, ethoxylated

No. CAS 69011-36-5 No. EINECS 500-241-6

Numéro 01-2119976362-32-XXXX



* Benzafix A						Date de révision: 21.04.2016
# 8430010109	Version: 6/CH		: MA-211			Date d'impression: 23.05.17
d'enregistrement Concentration	>=	3	<	10	%	
Acute Tox. 4 Eye Dam. 1	H302 H318					

#### **Autres données**

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

#### **SECTION 4: Premiers secours**

## 4.1. Description des premiers secours

#### En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

#### En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer sous un fort courant d'eau ou à l'aide d'une solution oculaire. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

#### En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

## **SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

## 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans le cas d'un incendie environnant, montée de la pression et risque d'éclatement possibles.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

## **SECTION 7: Manipulation et stockage**

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger



\* **Benzafix A**# 8430010109

Date de révision: 21.04.2016

Date d'impression: 23.05.17

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Enveloppes vides peuvent contenir les restes du produit et c'est pourquoi il est nécessaire les traiter prudement. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Classe de stockage 12 Des liquides non combustibles d'après TRGS 510

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

## Valeurs limites d'exposition

## (2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol

Liste SUVA Type MAK

Limitation maximale; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: Groupe du risque pendant la grossesse: Etablie le : 2013

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol

2-(2-Butoxyethoxy)ethanol

Liste SUVA Type MAK

Valeur 67 mg/m³ 10 ppm(V) Valeur limite à courte terme 101,2 mg/m³ 15 ppm(V)

Limitation maximale; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur; Groupe du risque pendant la

grossesse: C; Etablie le : 2013

Acétate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle
Liste SUVA
Type MAK

Valeur 85 mg/m³ 10 ppm(V) Valeur limite à courte terme 127,5 mg/m³ 15 ppm(V)

Limitation maximale; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur; Groupe du risque pendant la

grossesse: C; Etablie le : 2013

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

## **Protection respiratoire - Note**

N'est pas nécessaire

## **Protection des mains**

Gants résistant aux produits chimiques Matériau approprié nitrile

Épaisseur du gant >= 0,6 mm Temps de pénétration 480 min

#### **Protection des yeux**

Lunettes assurant une protection complète des yeux

#### Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles



\* Benzafix A

# 8430010109

Version: 6 / CH : MA-211

Date de révision: 21.04.2016

Date d'impression: 23.05.17

EtatliquideCouleurjaunâtreOdeurodeur d'ester

valeur pH

Valeur 7 à 8,5

Point d'éclair

Valeur > 100 °C

Densité

Valeur env. 0,99 kg/l

Hydrosolubilité

Remarque miscible

Viscosité

Valeur env. 14 s méthode DIN 53211 4 mm

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

## 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

#### 10.4. Conditions à éviter

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

#### 10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

### Toxicité aiguë par voie orale

ATE 8.961 mg/kg méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

## Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Absence de données toxicologiques.

## Toxicité aiguë par inhalation

Absence de données toxicologiques.

#### Corrosion/irritation cutanée

Irritant pour la peau et les muqueuses.

## lésions oculaires graves/irritation oculaire

Peut occasionner une irritation persistante des yeux.

#### sensibilisation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## sensibilisation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Mutagénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



Date de révision: 21.04.2016 Benzafix A Date d'impression: 23.05.17 # 8430010109 Version: 6/CH

: MA-211

#### Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## **SECTION 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

#### Toxicité pour les poissons

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit luimême.

#### Toxicité pour les daphnies

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-

#### Toxicité pour les algues

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit luimême.

## Toxicité pour les bactéries

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit luimême.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit luimême.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit luimême.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit luimême.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Déchets de résidus

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

## Emballages contaminés

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

#### Transport terrestre ADR/RID

Il n'y a pas de marchandise dangereuse



Date d'impression: 23.05.17

\* Benzafix A Date de révision: 21.04.2016

: MA-211

## **Transport maritime IMDG/GGVSee**

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

Version: 6/CH

## **SECTION 15: Informations réglementaires**

Composants (règlement (CE) no 648/2004)

15 % ou plus, mais moins de 30 %:

agents de surface non ioniques

5 % ou plus, mais moins de 15 %:

agents de surface anioniques

COV

# 8430010109

COV (CH) 15 % 0,149 kg/l COV (CE) 3 %

**Autres informations** 

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

## **SECTION 16: Autres informations**

## mentions de danger H-de la rubrique 3

H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4 Toxicité aiguë. Catégorie 4

Aquatic Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3

Chronic 3

Eye Dam. 1 Lésions oculaires graves, Catégorie 1

Eye Irrit. 2 Irritation oculaire, Catégorie 2 Skin Irrit. 2 Irritation cutanée, Catégorie 2

## abréviations

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: Very persistent and very bioaccumulative

## Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.